

La Vigne / Actualités

Grêle dans le Bordelais : Les ratés de la prévention

Publié le mardi 24 septembre 2013 - 14h22

Le 23 septembre, lors de la conférence vitivinicole exceptionnelle du conseil général de la Gironde, experts et politiques ont pointé du doigt la nécessite d'améliorer le système antigrêle qui maille le département. L'interprofession se dit prête à mettre la main à la pâte.

« Le 25 octobre, lors de notre assemblée plénière, nous présenterons les dispositifs et l'enveloppe d'aide aux viticulteurs sinistrés par la grêle du 2 août », a assuré Jean-Luc Gleyze, vice-président du conseil général, en charge de l'aménagement économique solidaire, lors de la conférence exceptionnelle vitivinicole du 23 septembre.



En attendant, cette réunion a été l'occasion de faire le point sur le système de prévention de lutte antigrêle mené par l'Association départementale d'étude et de lutte contre les fléaux atmosphériques (Adelfa). Ce réseau s'appuie sur une centaine de bénévoles en Gironde. En fonction des recommandations de Météo France, quatre heures avant l'arrivée d'un orage, ils allument des générateurs qui envoient de l'iodure d'argent dans le ciel. L'orage se nourrit de ces substances glaçogènes, ce qui a pour conséquence de faire diminuer en taille et en force les grêlons lorsqu'ils arrivent au sol.

FAILLES DU SYSTÈME

Statistiques à l'appui, le physicien Jean Dessens a montré qu'on observe, avec cette technique, une diminution de l'énergie cinétique de la grêle de 48 % et un recul de 20 % des surfaces touchées. Le hic, c'est que le système présente des failles, révélées par l'orage du

2 août dernier.

Cet orage a été « **le plus dévastateur pour le vignoble** bordelais depuis vingt-cinq ans », selon Jean Dessens. Il a suivi une diagonale partant du sud-ouest pour aller vers le nord-est : des Landes vers la Dordogne, traversant la Gironde, du bassin d'Arcachon jusqu'au Libournais

Or, le maillage des générateurs est faible dans les Landes et dans le sud-ouest de la Gironde, régions d'où est parti l'orage du 2 août. Ces zones étant peu concernées par la viticulture, **elles ne sont pas équipées** de générateurs antigrêle. Et quand bien même des générateurs y seraient installés, il faudrait trouver des bénévoles pour les mettre en route et s'en occuper. Un autre problème soulevé lors de la conférence.

PLUS DE GÉNÉRATEURS SUR LE TERRAIN

« Il faut **améliorer le maillage de générateurs sur le terrain**. Un audit de ce système nous permettrait de constater où se situent les manques. Nous sommes prêts à y participer », a lancé Bernard Farges, président du CIVB.

Rappelons que la grêle du 2 août a touché **24 000 hectares de vignes**, causant des pertes de récolte estimées entre **80 et 100 % sur 4 700 hectares**.

Autre thématique abordée : l'assurance grêle. La chambre d'agriculture de la Gironde a fait les comptes : 42 % des surfaces viticoles sont assurées en Gironde. Une mutualisation est préconisée. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

Colette Goinère

Vous avez trouvé cet article à l'adresse suivante :

http://www.lavigne-mag.fr/actualites-viticulture-vin/grele-dans-le-bordelais-les-rates-de-la-prevention-77732.html

Copyright Lavigne-mag.fr

1 sur 1 10/10/2013 16:41